

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

HEURE	REMARQUES
9 h	Reprise de l'audience du 27 août 2019
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	M ^e Hugo Sigouin-Plasse (Énergir) informe que les réponses à la DDR 9 ont été complétées et déposées au SDÉ. La raison pour laquelle il est difficile de répondre à la question 4.1 y est expliquée. Pour ce qui est de la question 8.2, la réponse sera donnée oralement par le panel 8
9 h 02	<u>Affirmation solennelle</u> : Catherine Simard, Chef de service, tarification chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Josyane Fortin, Conseillère principale à la tarification chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Témoins du panel 7 qui témoigneront sur les tarifs et l'allocation des coûts
9 h 04	Contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e André Turmel pour la FCEI
9 h 21	Mise en garde de M ^e Sigouin-Plasse quant aux conclusions qui pourraient être faites à la suite des explications données par les témoins sur le tableau se trouvant dans la preuve de la FCEI
9 h 22	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e André Turmel pour la FCEI
9 h 33	Commentaires de M ^e Sigouin-Plasse à l'effet que la Régie est maître de sa procédure et qu'Énergir est prête et avance, peu importe ce que la formation saisie du dossier R-3867 décidera
9 h 34	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e André Turmel pour la FCEI
9 h 34	Contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
9 h 39	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (on importe des questions qui concernent un autre dossier (R-3867))
9 h 40	Réplique de M ^e Gertler
9 h 41	<u>Objection accueillie</u>
9 h 41	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
9 h 41	Contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
9 h 42	À la suite de la demande de M ^e Neuman de projeter un avis provenant du dossier R-3972, commentaire de M ^e Sigouin-Plasse à l'effet qu'il aurait fallu communiquer à l'avance cet avis, pour se conformer aux directives de la Régie sur le tribunal sans papier
9 h 43	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
9 h 45	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (on est dans la sphère de l'argumentation)

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 45	Réplique de M ^e Neuman
9 h 46	Réplique de M ^e Sigouin-Plasse
9 h 46	Commentaire de M ^e Simon Turmel à l'effet qu'on est très près de l'argumentation. Il suggère à M ^e Neuman d'en traiter lors de sa plaidoirie
9 h 47	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
9 h 51	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (c'est à la Régie de déterminer ce qu'il en est et non pas à Énergir)
9 h 52 à 9 h 55	Échanges entre M ^e Simon Turmel, M ^e Neuman et M ^e Sigouin-Plasse quant à la pertinence de la ligne de questions de M ^e Neuman
9 h 55	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
9 h 56	Interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 06	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse. Il apporte une précision à la suite de la dernière réponse du témoin Simard
10 h 07	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 26	<u>Engagement n^o 10 d'Énergir</u> : vérifier si les nouveaux tarifs de TCPL viennent modifier les coûts de transport au niveau du revenu requis pour 2020 et, le cas échéant, confirmer que, éventuellement, ça va se refléter dans les pièces mises à jour lors du dépôt, à la suite de la décision (demandé par la Régie)
10 h 27	Fin de l'interrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 27	Pas de réinterrogatoire des témoins Simard et Fortin par M ^e Sigouin-Plasse
10 h 28	Les témoins Simard et Fortin sont libérés
10 h 28	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 47	Reprise de l'audience
10 h 47	M ^e Vincent Locas (Énergir) informe que la réponse à l'engagement n ^o 9 a été déposée sur le SDÉ
10 h 48	M ^e Sigouin-Plasse annonce que les témoins du panel 8 ont pris place et qu'ils sont prêts à être assermentés
10 h 48	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Bruno Gobeil</u> , Conseiller senior en efficacité énergétique chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Philippe Rivard</u> , Conseiller principal, efficacité énergétique chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Marc-Antoine Bellavance</u> , qui témoigne sous la même affirmation solennelle <u>Isabelle Lemay</u> , Chef de service, Réglementation, développement et conditions de service chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal <u>Paulo Cerqueira</u> , Directeur, services à la clientèle chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

HEURE	REMARQUES
	Témoins du panel 8 qui témoigneront sur la DDR 9, le CASEP et le CASS
10 h 50	Le témoin Lemay donne un complément de réponse à la suite de la demande de la Régie, en date du 26 août, de mettre à jour les conditions de service, après la décision finale, pour refléter un élément de la décision D-2018-158. Énergir a décelé une erreur au paragraphe 538 de la décision D-2018-158 quant à la mention de l'article 8.6.3, qui n'existe pas, et qui aurait dû être 8.6.2. Elle demande à la Régie d'être autorisée à utiliser l'article 8.6.2 lors du changement aux conditions de service
10 h 52	M ^e Simon Turmel donne l'autorisation demandée
10 h 52	Le témoin Gobeil répond à la question 8.2 de la DDR 9
10 h 54	Contre-interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 04	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> à une demande de prise d'engagement formulée par M ^e Paquet (il remet en question la valeur ajoutée à ce stade-ci du dossier)
11 h 05 à 11 h 08	Discussions entre M ^e Simon Turmel, M ^e Paquet et M ^e Sigouin-Plasse quant à la demande d'engagement, au terme desquelles la Régie permet l'engagement
11 h 08	<u>Engagement n^o 11 d'Énergir</u> : Déterminer le nombre de cas où l'obligation annuelle minimale n'aurait pas été respectée et où il y aurait eu un remboursement de la somme au CASEP, la somme qui avait été octroyée à un client, puis qui a dû être remise au CASEP (demandé par le GRAME)
11 h 09	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 16	Fin du contre-interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 17	Contre-interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
11 h 41	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> à une demande de prise d'engagement formulée par M ^e Gertler
11 h 42	Réplique de M ^e Gertler
11 h 43	<u>Objection accueillie</u> (les documents sont publics, sur le site de la Régie, et M ^e Gertler pourra y faire référence dans le cadre de sa plaidoirie. La demande de M ^e Gertler excède le cadre de la présente audience)
11 h 44	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
11 h 51	Fin du contre-interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
11 h 51	Interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 57	Fin de l'interrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 57	Pas de réinterrogatoire des témoins Gobeil, Rivard, Bellavance, Lemay et Cerqueira par M ^e Sigouin-Plasse
11 h 57	Les témoins Gobeil, Rivard, Lemay et Cerqueira sont libérés

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

HEURE	REMARQUES
11 h 58	M ^e Jean-Philippe Fortin (UMQ) n'assistera pas à l'audience à huis clos de cet après-midi. Il demande que la présentation de la preuve de l'UMQ n'ait pas lieu, si possible, avant demain matin
11 h 58	M ^e Simon Turmel l'assure que la présentation de la preuve de l'UMQ n'aura lieu que demain
11 h 58	L'audience est suspendue et reprendra à huis clos à 13 h 15
13 h 17 à 14 h 25	Audience à huis clos
14 h 37	Reprise de l'audience régulière
14 h 37	Interrogatoire des témoins David St-Pierre, Vincent Regnault, Jean-Sébastien Huet et Marc-Antoine Bellavance, témoins du panel 6, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
14 h 41	Fin de l'interrogatoire des témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
14 h 41	Le témoin Bellavance répond verbalement à l'engagement n ^o 11
14 h 42	M ^e Vincent Locas (Énergir) fait une récapitulation des engagements restants : les réponses aux engagements 3 à 7 devraient être déposées d'ici une heure, les réponses aux engagements 8 et 10 devraient être déposées demain, en matinée et la réponse à l'engagement 12 devrait être déposée d'ici la fin de la journée
14 h 43	Les témoins St-Pierre, Regnault, Huet et Bellavance sont libérés
14 h 43	M ^e Geneviève Paquet (GRAME) demande s'il est possible que la présentation de la preuve du GRAME ait lieu aujourd'hui?
14 h 43	M ^e Simon Turmel mentionne qu'on terminera la journée d'aujourd'hui avec la preuve de l'ACIG
14 h 45	M ^e Paule Hamelin présente le témoin de l'ACIG : M. Nazim Sebaa
14 h 45	<u>Affirmation solennelle</u> : Nazim Sebaa, analyste, 3278 rue Fendall, Montréal
14 h 45	Adoption de la preuve de l'ACIG par le témoin Sebaa
14 h 46	Interrogatoire du témoin Sebaa par M ^e Hamelin sur ses compétences professionnelles
14 h 48	Présentation de la preuve de l'ACIG par le témoin Sebaa
15 h 11	Fin de la présentation de la preuve de l'ACIG par le témoin Sebaa
15 h 12	L'audience est suspendue pendant 5 minutes
15 h 19	Reprise de l'audience
15 h 19	Contre-interrogatoire du témoin Sebaa par M ^e Sigouin-Plasse pour Énergir
15 h 22	Fin du contre-interrogatoire du témoin Sebaa par M ^e Sigouin-Plasse pour Énergir

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

HEURE	REMARQUES
15 h 22	Pas d'interrogatoire du témoin Sebaa par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 22	Réinterrogatoire du témoin Sebaa par M ^e Hamelin
15 h 24	Fin du réinterrogatoire du témoin Sebaa par M ^e Hamelin
15 h 24	Le témoin Sebaa est libéré
15 h 25	M ^e Franklin S. Gertler (ROEÉ) s'informe concernant l'engagement n° 8
15 h 26	M ^e Locas mentionne que la réponse sera déposée demain matin
15 h 26	L'audience est ajournée au 29 août 2019 à 9 h
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Catherine Simard	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, Tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Josyane Fortin	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseillère principale à la tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Bruno Gobeil	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseiller senior en efficacité énergétique	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Philippe Rivard	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseiller principal, efficacité énergétique	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marc-Antoine Bellavance	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Isabelle Lemay	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, Réglementation, développement et conditions de service	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4076-2018 Phase 2

Date : 28 août 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Paulo Cerqueira	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur, services à la clientèle	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jean-Sébastien Huet	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Vincent Regnault	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	David St-Pierre	2019/08/28
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Nazim Sebaa	2019/08/28
ENTREPRISE :	Témoin pour l'ACIG	
PROFESSION :	Analyste	
ADRESSE :	3278, rue Fendall Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 28 AOÛT 2019

DOSSIER : R-4076-2018 Phase 2

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT
ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C.
À COMPTER DU 1^{er} OCTOBRE 2019

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Simon Turmel (président de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse, M^e Vincent Locas et M^e Philip Thibodeau

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Paule Hamelin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par M^e Simon Vincent et M^e Jean-Philippe Fortin

Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!

Début : 9 h

Dîner : 11 h 58

Reprise : 14 h 37

Ajournement : 15 h 26